



Délai de prévenance en CDI

Par **Mireille743**, le 13/02/2015 à 17:33

Bonjour,

Je suis actuellement en CDI en période d'essais, cette période d'essais doit s'arrêter le 19/02. Mon employeur m'a signifié la fin de ma période d'essai le 2/02 (il est soumis à un délais de prévenance de 1 mois, car j'ai plus de 3 mois de présence dans l'entreprise), et veux m'obliger à rester jusqu'à la fin de ce délais alors que le code du travail stipule bien que "le non respect du délais de prévenance ne rallonge pas la période d'essais".

Quelles sont mes options ?

Par **moisse**, le 14/02/2015 à 09:12

Bonjour,

Vous finissez le 19/02 mais l'employeur doit vous payer jusqu'au 02/03 (computation du délai à vérifier).

S'il insiste vous lui faites savoir qu'une fois la période d'essai achevée, le contrat est réputé définitif et que toute rupture doit donc s'accompagner d'une procédure sauf à être requalifiée en licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Il ne devrait pas insister.

C'est donc cette seconde option en gardant le silence qui s'offre à vous.

Par **Lag0**, le 14/02/2015 à 11:32

[citation]Vous finissez le 19/02 mais l'employeur doit vous payer jusqu'au 02/03[/citation]

Bonjour,

Je confirme...

Par **Mireille743**, le **16/02/2015** à **09:17**

Bonjour,

Et merci pour vos réponses. je suis soulagée. Il n'a donc légalement pas le droit de m'obliger à rester. Savez-vous quand doit-il me donner mon solde de tout compte et les attestations, le 19/02 (fin de ma période d'essais) ou le 02/03 (fin du délai de prévenance) ?

En vous remerciant.

Par **moisse**, le **16/02/2015** à **15:37**

Normalement au dernier jour de travail tout doit être prêt.

On admet toutefois un délai matériel pour la confection des documents et l'établissement du salaire, souvent les entreprises sont peu organisées pour établir un bulletin individuel séparé des autres.

Donc lors de la prochaine paie, vous devriez avoir vos documents.

Par **Mireille743**, le **16/02/2015** à **15:46**

Très bien, merci pour cette réponse, je vais donc attendre la fin du mois.

Merci encore